

Ma commune change...

Elle pratique une gestion différenciée de ses espaces verts pour le bien de chacun.

Pour la qualité de notre cadre de vie

Pour la santé avec des lieux de promenade agréables et non pollués

Pour la Biodiversité en respectant les cycles de vie, de la faune et de la flore

Pour la beauté de ma Commune et le plaisir des yeux des habitants

La gestion différenciée

Elle fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts, une composante écologique, à travers la prise en compte de:

- L'ensemble du patrimoine paysager en place,
- Le potentiel biologique et paysager,
- L'entretien des espaces selon leur localisation, leur usage et l'image que l'on veut donner.

La gestion différenciée favorise la biodiversité, optimise le temps de travail des agents, permet de varier les paysages et apporte un cadre de vie de qualité aux habitants.

Avec ce mode de gestion c'est:

- Zéro pesticide
- Moins de plantes annuelles avec possibilité de semis
- Moins de tontes, donc économie d'énergie
- Moins de déchets verts
- Meilleure qualité de travail pour les agents
- Plus de nature et de Biodiversité

De ce fait, l'engagement de la commune dans cette démarche va amener des changements dans certains espaces.

L'objectif de cette démarche est de vous proposer un environnement sain avec des espaces de vie variés et adaptés aux attentes de chacun.

D'autres techniques d'entretien existent.

Sans désherbant, l'entretien des espaces communaux se révèle chronophage et des alternatives sont alors mises en place, comme l'enherbement naturel, la végétalisation des pieds de mur ou l'installation de plantes couvre-sol.

Il est possible pour notre petite cité de mettre en place différentes techniques d'entretien pour respecter le zéro-phyto.

Cependant, il n'est pas nécessaire de supprimer toutes les herbes car au sens botanique, aucune plante n'est mauvaise.

Savez-vous que certaines plantes considérées comme mauvaises aujourd'hui sont connues depuis très longtemps pour leurs vertus thérapeutiques ou culinaires?!

Elles sont belles et utiles pour les pollinisateurs et de toute façon valent mieux que n'importe quel produit chimique. N'est-ce pas?

Alors finalement, pourquoi les détruire?



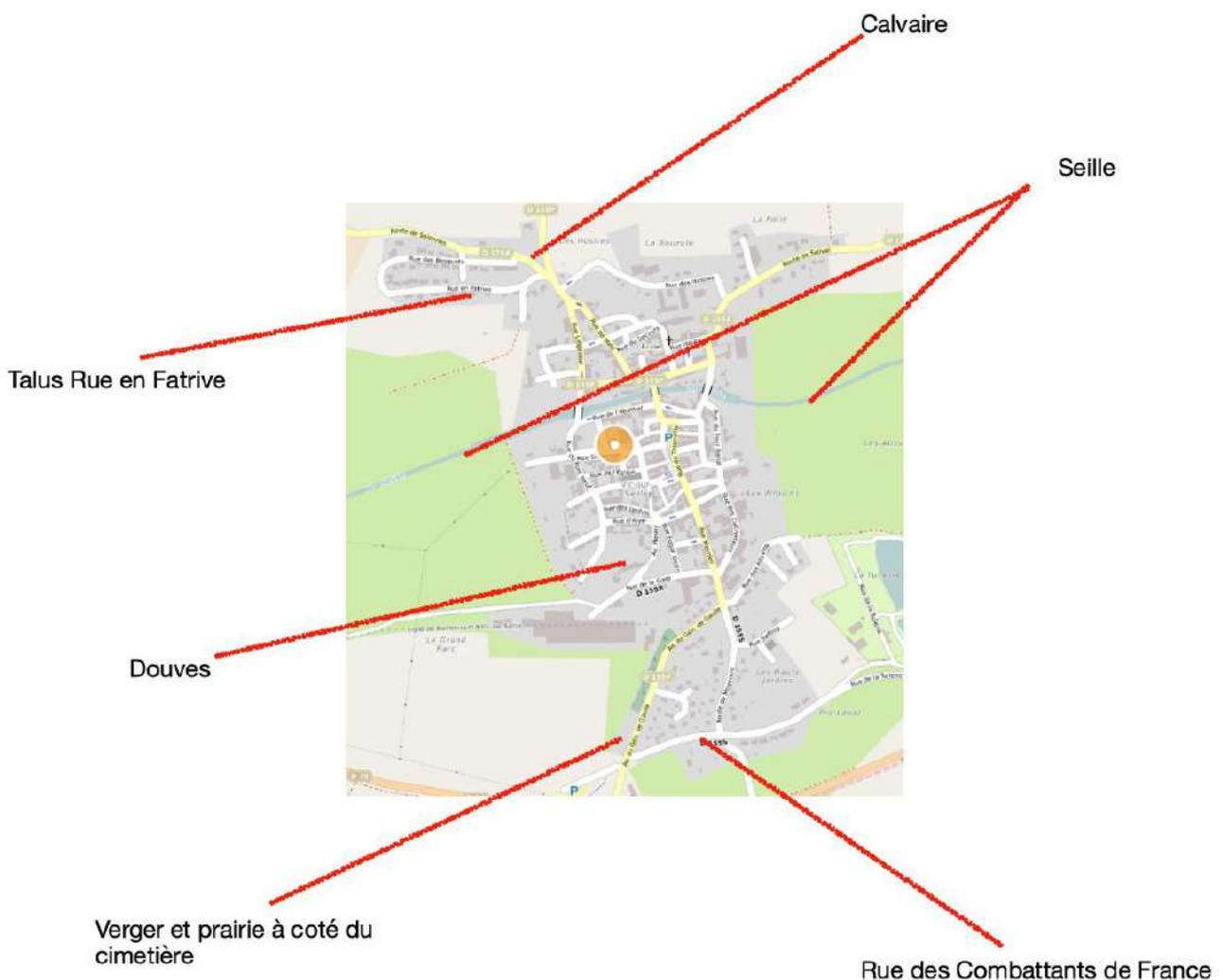
Les membres de la commission Environnement et Cadre de vie ont ciblé 4 espaces de « Fauchage tardif ».

Des panneaux sont déjà mis en place, ces endroits ne sont pas à l'abandon, car un entretien des zones sera réalisé de façon différenciée, raisonnée et l'aspect de celles-ci variera au fil des saisons.

Un statut sera donné aux zones humides, en particulier les Douves et les bords de Seille, en suivant les conseils des scientifiques du PNR Lorraine et du CEN Lorraine.

Il s'agit de zones hébergeant des espèces protégées, en continuité portée sur la ZNIEFF de la vallée de la Seille.

Concernant le Talus Rue en Fatrive, une attention particulière sera portée pour les Orchidées et les plantes messicoles telles que les coquelicots, les bleuets etc (un inventaire sera fait cette année).



Les arbres aussi auront leur pied enherbé, afin de ne plus risquer de les blesser au collet, un périmètre de non fauche sera respecté.

En laissant l'herbe pousser au pied des arbres : cela apporte de la matière organique au sol, conserve la fraîcheur et retient l'humidité.

C'est aussi un havre de paix pour les insectes.